



LES COMMUNES FORESTIÈRES DES ARDENNES (2)

L'association des Communes forestières des Ardennes

Notre association fédère 132 collectivités soit 81 % de la surface forestière communale des Ardennes.

Rôles de l'association départementale :

- Représenter et défendre les intérêts des communes : *partenariats avec les administrations locales, participations à diverses instances locales, régionales et nationales,*
- Former et informer les élus aux questions forestières : *organisation de journées de formations, de journées thématiques, de voyages d'études,*
- Œuvrer pour la gestion durable des forêts avec par exemple la mise en place de bonnes pratiques forestières et le soutien à la certification PEFC,
- Participer à la structuration de la filière bois énergie et favoriser l'utilisation du bois local dans la construction notamment en apportant une aide technique aux collectivités et aux territoires,
- Développer des dynamiques forestières auprès de territoires de projet : *participation aux démarches territoriales comme la Charte forestière de territoire du PNR des Ardennes,*
- Promouvoir et valoriser la filière forêt-bois ardennaise et amener les communes forestières à être un acteur à part entière de cette filière (*travail sur l'approvisionnement des scieries en circuit court par exemple*).

Nous considérons que l'engagement des élus locaux est nécessaire pour faire de la forêt un élément fort de développement local, en étant à l'initiative de projets à valeur d'exemple et de dynamiques territoriales via le bois dans la construction par exemple.

Un guide de bonnes pratiques pour les affouagistes

En partenariat avec le PNR des Ardennes, les Communes forestières préparent un guide pour les affouagistes. L'objectif est de mettre en avant des pratiques forestières durables en lien avec l'affouage.

Notre association, ce sont des élus engagés et une organisation à votre disposition sur toutes les questions forestières et le développement du territoire autour de la filière forêt-bois.

